



Rennes le 14 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un partenariat pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) auprès des jeunes

Ce mercredi 14 octobre, Marie-Pierre Rouger, Vice-présidente en charge des lycées et de la qualité, Michel Quéré, Recteur de l'Académie de Rennes, Roland Berthillier, Président de l'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République) et Marie-Martine Lips, Présidente de la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) de Bretagne seront au centre de gestion de la MAIF pour la **signature de l'accord de coopération** visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes. Cette signature s'inscrit dans la déclinaison régionale de l'accord-cadre de coopération signé en 2013 par le Ministre de l'éducation nationale, le Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et L'ESPER.

#### Une concertation initiée en 2012

Depuis trois ans, la Région Bretagne, l'Académie de Rennes et les acteurs de l'ESS ont engagé une démarche de rapprochement en développant des projets éducatifs et citoyens, visant à :

- **Sensibiliser les jeunes à l'ESS**, ses valeurs et domaines d'activité, notamment via des interventions de professionnels dans les établissements scolaires et la mise à disposition d'outils pédagogiques ;
- **Faire découvrir les métiers de l'ESS** (visites d'entreprise, accueil de jeunes, projets pédagogiques,...), favorisant la construction du parcours ;
- **Susciter l'esprit d'entreprendre**, en proposant des modèles entrepreneuriaux spécifiques à l'ESS et en accompagnant enseignants et jeunes créateurs ;
- **Renforcer l'éducation à la citoyenneté** à tous les niveaux de formation ;
- **Faciliter l'accueil des jeunes en période de formation en milieu professionnel (PFMP)** dans les entreprises partenaires.

Ces initiatives touchent aussi bien les filières d'enseignement général (enseignement d'exploration, accompagnement personnalisé, travaux personnels encadrés) que les filières technologiques et professionnelles (services aux personnes, médico-social, assurances, banques, tourisme, sport, culture, animation et insertion, environnement...).

#### Un accord de partenariat structurant

Cet accord permettra de **structurer et déployer la démarche engagée** en direction des établissements. Il visera notamment :

- L'élaboration et la diffusion de supports d'information, en partenariat avec la DRONISEP ;
- La participation au mois de l'ESS (novembre de chaque année) ;
- L'accès au portail de l'ESS qui s'enrichira d'outils pédagogiques et de valorisation des actions ;
- L'accompagnement des enseignants dans leurs projets pédagogiques ;
- Le renforcement de l'accueil des jeunes en entreprise, du collège à l'enseignement supérieur ;
- Le développement de projets innovants autour de problématiques sociétales ;
- La multiplication de temps de rencontre et d'échange entre les partenaires, en coordonnant réseaux et ressources (services civiques, pôles de développement, réserve citoyennes...).

#### Les chiffres clés

En Bretagne, l'économie sociale et solidaire, c'est

- 13 578 établissements
- 145 000 emplois (126 000 ETP)
- 14 % de l'emploi (13,5 % des ETP).

#### Contacts presse :

Académie de Rennes : F. Le Gallou – 02 23 21 73 18 – [fanny.le-gallou@ac-rennes.fr](mailto:fanny.le-gallou@ac-rennes.fr)

Région Bretagne : O. Bruley, C. Deghorain, RM Louis – 02 99 27 13 54 – [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

CRESS : Yann Cassagnou – 02 99 85 90 90 – [ycassagnou@cress-bretagne.org](mailto:ycassagnou@cress-bretagne.org)

ESPER : Juliette Perchepied – 01 40 47 24 18 – [juliette.perchepied@lesper.fr](mailto:juliette.perchepied@lesper.fr)